COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 04 AVRIL 2014

VILLE de NERSAC
16440

Étaient présents : BONICHON A. Maire,

ALQUIER Séverine, COUTURIER Barbara, GERARDI Bertrand, MONNEREAU Alain, PAULAIS-LAFONT Marie-Annick, Adjoints.

BARBIER Pascal, BARRET Daniel, BERNARDEAU Carole, BERTRAND Anne-Marie, BOUSIQUE Fabrice, CARDAILLAC Jean-Christophe, DUFORT Gladys, GOUYOUX Christophe, GRIMAUD Annick, LALANDE André, MONTEIL Marie-Claude, NOMPEX Isabelle, VOISIN Guillaume.

Secrétaire de séance : Madame Séverine ALQUIER

I – OUVERTURE DU CONSEIL :

a) Remerciements camping-caristes sur la qualité de l'aire d'accueil municipale ;
b) Remerciements condoléances famille LEFOLLE.

II – RENOUVELLEMENT DISPONIBILITE ALAIN ALLARY :

(Délib 2014-025)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'Alain ALLARY, Chef du service technique est en disponibilité depuis le 01er Juillet 2013. Il souhaite la reconduire pour un an (01/07/2015).

Il propose d'y répondre favorablement, considérant que Patrick JOUANNET assure ce remplacement (il assure déjà cette fonction lors du temps partiel à 80 % de Monsieur ALLARY) et que Christophe MIOULET gère les plannings et l'encadrement de l'équipe espaces verts.

La partie administrative (planning, congés, appel de prix, mise en concurrence, prise en compte des travaux en régie, gestion des mails pour le service, etc…) est assurée par Tania Lourenço.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette prolongation du 01er Juillet 2014 au 30 Juin 2015, et charge Monsieur le Maire d'établir l'arrêté correspondant.

III – RECRUTEMENT SERVICE TECHNIQUE :

(Délib 2014-026)

Monsieur le Maire rappelle que Michel COUPAUD est parti à la retraite depuis le 31 Mars 2014 (arrêt du poste le 07 Mars 2014 pour solde de ses congés).

Damien RIPPE, présumé pour son remplacement, a été recruté depuis le 02 Janvier 2014 en intérim (fin de ce contrat au 30/04/2014).

Au terme de cette période, cet agent ayant donné entière satisfaction tant sur le fond que la forme, son recrutement peut être envisagé en tant qu'adjoint technique 2ème classe à temps complet au 01er Mai 2014.

En parallèle, la suppression du poste d'adjoint technique principal 1ère classe qu'occupait Michel COUPAUD est nécessaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide la création d'un poste à temps complet au service technique au grade d'adjoint technique 2ème classe ;
- fixe la date d'effet au 01er Mai 2014 ;
- charge Monsieur le Maire d'établir l'arrêté correspondant ;
- décide la suppression du poste d'adjoint technique principal 1ère classe au 01er Mai 2014.

IV – ADHESION UNEDIC :
(Délib 2014-027)

Monsieur le Maire rappelle que Mickaël MICHON a été recruté en contrat avenir au service technique depuis le 01er Février 2014.

Ces contrats de droit privé ouvrent droit à l'indemnisation chômage à la fin, à la charge du dernier employeur.

L'adhésion à l'Unedic devient donc obligatoire pour la commune, (taux 6,40 %).

De plus, elle permettrait de gérer les contrats et les salaires du personnel de remplacement, tâches assurées actuellement par le Centre de Gestion, qui nous facture 5,80 % de frais de mission.

Il propose une adhésion au 01er Mai 2014 considérant :

1- l'économie substantielle de cette décision ;

2- Pascale JOLLY l'agent en charge des salaires traitera en interne les contrats des remplaçantes et leur rémunération.

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- accepte l'adhésion de la commune à l'UNEDIC pour la couverture à l'assurance chômage (personnel non titulaire) ;
- fixe la date d'effet au 01er Mai 2014 ;
- charge Pascale JOLLY, agent en charge de la rémunération du personnel, d'assurer la paie du personnel non titulaire ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents correspondant à cette décision.

V – AMENAGEMENT CARREFOUR ROUTIER :
(Délib 2014-028)

Monsieur Alain MONNEREAU adjoint aux travaux informe le conseil municipal qu'il a en sa possession l'analyse des offres établie par BETG, cabinet en charge de la maitrise d'œuvre de cette opération, après ouverture des plis en date du 18 Mars 2014.

Il propose d'en prendre connaissance et d'entériner le choix de l'entreprise COLAS, qui répond à toutes les garanties techniques.

Monsieur Jean-Christophe CARDAILLAC souhaiterait que ce type de document soit transmis au préalable pour en prendre connaissance avant la réunion.

Pour rappel, cette opération bénéficie des subventions suivantes :

- Conseil Général (amendes de police – versée fin 2013) 10 272,00 €
- FST (acompte de 29 395,92 € - versé fin 2013) 97 986,40 €

Par le biais de Martine PINVILLE, Députée de la Charente une somme de 8 000 € a été attribuée au titre des fonds parlementaires pour cette opération.

Il propose de solliciter officiellement cette subvention en rappelant que ces travaux ne pourront pas débuter avant que le dossier ne soit déclaré complet par la cellule des subventions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- confirme à nouveau l'aménagement d'un carrefour RD41/VS des Cardinaux ;
- entérine le choix de l'entreprise COLAS pour cette opération, pour un montant HT de 120 000 €, TTC de 144 000 € ;
- sollicite, pour cette opération, une subvention auprès du Ministère de l'intérieur (par l'intermédiaire de Madame PINVILLE) d'une somme de 8 000 € ;
- charge Monsieur le Maire de la signature de tous les documents correspondants à cette décision.

VI – TERRAIN DE FOOT :
(Délib 2014-029)

Madame Barbara COUTURIER adjointe aux associations rappelle que la commune (personnel communal) assure le traçage du terrain de foot depuis quelques années.

Il y a lieu d'établir une nouvelle convention avec BURDIPOLIS sport à salles (33) concernant la fourniture de peinture de traçage et la mise à disposition du matériel (traceur à pulvérisation électrique) pour un montant annuel de 594 € TTC.

La convention est établie pour deux ans (2014-2015).

Les éventuelles interventions sur le matériel sont prises en compte dans le forfait annuel hormis un défaut d'entretien (nettoyage + chargement) ayant entrainé une défectuosité.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte la convention proposée ;
- charge Monsieur le Maire de la signer.

VII - PETITE ENFANCE – SEANCES EVEIL MUSICAL :
(Délib 2014-030)

Madame Séverine ALQUIER adjointe à la petite enfance, rappelle que la structure Petite Enfance fait appel à l'association Ludamuse pour des séances d'activité musicale.

Pour 2014, elle a prévu dans son budget de fonctionnement de diminuer les heures d'intervention de Ludamuse, afin de faire appel à un autre intervenant, à titre d'essai, pour un coût moins onéreux.

Le nombre de ces séances a été fixé à 6, soit un coût de 366,00 € TTC (frais de déplacement compris).

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- donne son accord à cette proposition ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents correspondant à cette décision.

VIII – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DES ORGANISME EXTERIEURS :
(Délib 2014-031)

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de procéder à la nomination des délégués chargés de représenter la commune au sein des organismes extérieurs, et d'en préciser le mode :

- vote à main levée ;
- vote à scrutin secret ;

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour un vote à main levée et désigne ses représentants comme suit :

- Grand Angoulême :

  Titulaires : André BONICHON et Marie-Claude MONTEIL
  Suppléant : Bertrand GERARDI

- Syndicat d'Electrification :

  Titulaire : Christophe GOUYOUX
  Suppléant : Fabrice BOUSIQUE

- Syndicat Hydraulique d'Aménagement de la Boëme :

  Titulaires : Christophe GOUYOUX et Fabrice BOUSIQUE
  Suppléant : André LALANDE

- Centre de gestion du personnel :

  Titulaire : Gladys DUFORT
  Suppléant : André LALANDE

- Pays d'Art et d'Histoire :

  Titulaire : Pascal BARBIER
  Suppléant : Marie-Claude MONTEIL

- SIVU Personnes Agées :

Titulaires : André BONICHON, Barbara COUTURIER et Gladys DUFORT
Suppléant : André LALANDE, Annick GRIMAUD et Alain MONNEREAU

- Conseil d'Ecole Alfred de Vigny :

Titulaires : Gladys DUFORT et Annick GRIMAUD
Suppléant : Marie-Annick PAULAIS-LAFONT

- Conseil d'Ecole Emile Roux :

Titulaires : Séverine ALQUIER et Carole BERNARDEAU
Suppléant : Marie-Annick PAULAIS-LAFONT

- SIVUC Crèche : *

Titulaires : Séverine ALQUIER et Marie-Annick PAULAIS-LAFONT
Suppléante : Carole BERNARDEAU

- Fourrière départementale :

Titulaire : Daniel BARRET
Suppléant : Fabrice BOUSIQUE

- Groupement de défense contre les ennemis des cultures :

Titulaires : Christophe GOUYOUX, Daniel BARRET, Fabrice BOUSIQUE et Bertrand GERARDI

- CLIS-UIOM La Couronne :

Titulaire : André BONICHON
Suppléant : Bertrand GERARDI

- Hôpital de Châteauneuf :

Titulaire : Gladys DUFORT

- Le Foyer :

Titulaire : Carole BERNARDEAU
Suppléant : Marie-Claude MONTEIL

- Prévention routière :

Titulaire : Christophe GOUYOUX
Suppléant : Pascal BARBIER

- SDEG 16 :

Titulaire : Pascal BARBIER
Suppléant : Daniel BARRET

- SDITEC :

Titulaire : Bertrand GERARDI
Suppléant : Pascal BARBIER

- CNAS :

Titulaire : Gladys DUFORT
Agent représentant le personnel : Pascale JOLLY

- OHP de l'Angoumois :

Titulaire : Carole BERNARDEAU

- VIA Patrimoine :

Titulaire : Pascal BARBIER
Suppléant : Marie-Claude MONTEIL

- Office du tourisme :

Titulaire : Fabrice BOUSIQUE
Suppléant : Barbara COUTURIER

- Syndicat des gens du voyage :

Titulaire : André BONICHON
Suppléant : André LALANDE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.
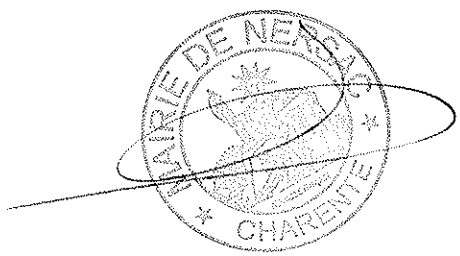
Le Maire,